

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 01220

Numéro SIREN : 340 869 353

Nom ou dénomination : CRAY VALLEY SA

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2021 sous le numéro de dépôt 49602

CRAY VALLEY SA

*** * ***

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2020**

Bilan au 31 décembre 2020

Bilan - Actif	2020			2019
	Brut	Amortiss. Prov.	Net	Net
Frais de recherche et de développement				
Concessions , brevets et droits similaires	108 865	81 085	27 780	58 139
Fonds commercial	1 020 802	820 802	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	1 957 091	759 298	1 197 793	756 353
Immobilisations Incorporelles	3 086 759	1 661 185	1 425 573	1 014 493
Terrains				
Constructions	25 830 445	3 807 621	22 022 824	23 048 141
Installations techniques , matériel et outillage industriels	76 086 972	16 180 713	59 906 259	63 822 141
Autres immobilisations corporelles	1 706 260	1 156 444	549 815	461 224
Immobilisations en cours	2 011 122		2 011 122	2 315 807
Immobilisations Corporelles	105 634 799	21 144 779	84 490 020	89 647 313
Participations	9 890 581		9 890 581	9 890 581
Créances rattachées à des participations			0	785 859
Prêts			0	0
Dépôts et cautionnements versés	713 109	263 109	450 000	450 000
Immobilisations Financières	10 603 690	263 109	10 340 581	11 126 440
Actif Immobilisé	119 325 248	23 069 073	96 256 175	101 788 246
Matières premières et autres approvisionnements	798 917		798 917	578 424
Produits intermédiaires et finis	6 245 550	578 208	5 667 342	5 670 345
Marchandises	21 682 239	789 462	20 892 777	16 133 323
Stocks et en-cours	28 726 706	1 367 670	27 359 036	22 382 092
Avances et acomptes versés sur commande			0	0
Clients et comptes rattachés	14 666 078		14 666 078	13 014 056
Autres créances d' exploitation	3 287 362		3 287 362	2 837 745
Créances d'exploitation	17 953 440	0	17 953 440	15 851 801
Disponibilités	4 161 748		4 161 748	10 596 558
Charges constatées d'avance				
Actif Circulant	50 841 894	1 367 670	49 474 224	48 830 451
Total Général	170 167 142	24 436 743	145 730 399	150 618 697

Bilan - Passif	2 020	2 019
Capital social	25 032 760	25 032 760
Primes d'émission - de fusion - d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 170 973	3 170 973
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Report à nouveau	-18 227 586	-3 519 085
RESULTAT de l' EXERCICE	-13 155 923	-14 708 500
Subventions nettes		
Provisions Réglementées	15 149 454	10 124 741
Capitaux propres	11 969 679	20 100 889
Provisions pour risques	132 942	372 272
Provisions pour charges	1 958 344	1 883 123
Provision pour risques et charges	2 091 286	2 255 395
Emprunts et dettes financières diverses	120 782 762	109 071 994
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 233 768	17 775 595
Dettes fiscales et sociales	613 470	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739 401	1 105 008
Autres dettes	300 032	309 816
Dettes	131 669 434	128 262 413
Total Général	145 730 399	150 618 696

Compte de Résultat 2020

Compte de résultat de l'exercice	2020			2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	3 033 218,88	60 642 450,92	63 675 669,80	74 828 673
Production vendue	1 585 957,80	19 767 996,81	21 353 954,61	22 168 738
Prestations services et activités annexes		0,00	0,00	0
Chiffres d' affaires nets	4 619 176,68	80 410 447,73	85 029 624,41	96 997 411
Production stockée			-584 878	470 477
Production immobilisée				
Subventions d' exploitation				
Stocks			1 779 094	1 208 515
Clients				
Arrêts pluriannuels				
Reprises sur provisions et amortissements			1 779 094	1 208 515
Autres produits			1 415 229	401 847
Produits d'exploitation			87 639 068	99 078 251
Achat de marchandises			54 899 098	57 383 701
Variation de stocks (marchandises)			-5 031 298	4 384 120
Achat de matières premières et autres approvisionnements			13 777 790	13 844 548
Variations de stocks (mat.prem. et approv.)			-220 493	-1 448
Autres achats et charges externes			28 106 219	27 683 632
Impôts taxes et versements assimilés			255 976	472 322
Charges sociales			18 775	44 176
Immobilisations incorporelles			195 210	158 314
Immobilisations corporelles			6 576 749	6 445 584
Provisions stocks			1 892 047	1 340 919
Provisions client			0	0
Provisions pour arrêts pluriannuels				0
Dotations aux amortissements et aux provisions			8 664 007	7 944 817
Autres charges de gestion courante			353 710	560 414
Charges d'exploitation			100 823 782	112 316 281
I - RESULTAT D'EXPLOITATION			-13 184 714	-13 238 031

Compte de résultat (suite)	2020	2019
Produits financiers de participations	5 670 616	4 997 782
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	26 281	243 284
Reprise sur provisions		
Différences positives de change	349 411	1 253 916
Produits financiers	6 046 309	6 494 981
Dotations financières aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilés	244 314	328 680
Différences négatives de change	1 334 711	765 884
Charges financières	1 579 025	1 094 563
II - RESULTAT FINANCIER	4 467 284	5 400 418
III - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-8 717 429,7	-7 837 612,9
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Immobilisations	83 800	82 888
Provisions réglementées	587 094	177 869
Reprises sur provisions et transferts de charges	670 894	260 757
Produits exceptionnels	670 894	260 757
Charges exceptionnels sur opérations de gestion	0	3 278
Charges exceptionnels sur opérations de capital	0	10 796
Provisions réglementées : provisions :	5 108 514	6 898 180
Risques et charges : provisions :	0	422 984
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 108 514	7 321 164
Charges exceptionnels	5 108 514	7 335 238
IV - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 437 620	-7 074 481
Impôts sur les bénéfices	-874	203 594
V - RESULTAT NET	-13 155 923,35	-14 708 500

Tableau des filiales et participations

	Cray Valley HSC Asia en K USD	Cray Valley Italia en K EUR	Cray Valley Czech en K CZK	Cray Valley Idemitsu en K YEN	Cray Valley Guangzhou en K YUAN
Participation supérieure à 1% du capital					
Capital Social	0	4 600	90 000	150 000	4 661
Réserves	2 373	864	-9 899	845 675	7 449
Situation nette de la filiale au 31 / 12 / 2020	4 230	6 310	107 814	1 102 554	14 433
Quote-part du capital détenu (%)	100	100	100	40	100
Valeur inventaire des titres détenus	0	4 500	90 000 <i>soit 2 990 K EUR</i>	18 962 <i>soit 1 900 K EUR</i>	7 277 <i>soit 500 K EUR</i>
Montant des provisions sur titres	0	0	0	0	0
Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	0	0	0	0	0
Cautions et Garanties	0	0	0	0	0
Date de Clôture	31-déc.-20	31-déc.-20	31-déc.-20	31-mars-20	31-déc.-20
Chiffre d' affaires du dernier exercice	27 500	7 373	271 407	1 112 341	47 990
Bénéfice net ou perte du dernier exercice	1 857	846	27 713	106 880	2 323
Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice (en Euros)	3 374 104 €uros	400 000 €uros	1 873 801 €uros	329 652 €uros	478 918 €uros

Nota Cray Valley Idemitsu :

Les données économiques fournies correspondent à une clôture intermédiaire figée au 31 Décembre 2020 (9 mois).

La clôture de l'exercice social est fixée au 31 Mars 2021

CRAY VALLEY SA – Exercice Clos le 31 décembre 2020

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2020

Activité de l'exercice

Les comptes clos qui vous sont présentés à la date d'arrêté du 31 décembre 2020, présentent une activité opérationnelle (centrée sur les activités HSC « Hydrocarbon Speciality Chemicals ») couvrant les 12 mois de l'exercice.

I - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les règles et méthodes conformes aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises annexées au règlement n°2014-03 homologué par l'arrêté ministériel du 08 septembre 2014, publié au journal officiel le 15 octobre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation résultant notamment de la mise en service de l'unité RC4 et des perspectives d'activité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'activité de l'entreprise a été impactée de manière directe ou indirecte par la pandémie Covid-19 à partir de mars 2020, ce qui a conduit à des adaptations dans la conduite et la gestion des opérations. Ce contexte particulier ne remet pas en cause l'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 selon le principe de continuité d'exploitation, la société pouvant bénéficier notamment de la centrale de trésorerie du groupe pour gérer ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois. Comme indiqué dans la note « Evènements significatifs intervenus après la clôture », la société bénéficie en particulier d'un credit-facility de 75 M€ octroyé par le groupe.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 - Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Cette rubrique correspond à hauteur de :

1 020 802 € au fonds commercial. Les fonds commerciaux sont composés de marques et de différences d'acquisition liées à la constitution de la société au 1er janvier 1990. La valeur économique de ses actifs immatériels étant au 31 décembre 2020 supérieure à la valeur historique, il n'y a pas lieu d'enregistrer de dépréciation.

1 957 091 € à d'autres immobilisations incorporelles.

108 865 € à des brevets, licences et logiciels amortis sur 5 ans pour les brevets, de 3 à 5 ans pour les logiciels.

1.2 - Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les investissements sont amortis sur la base de leur durée d'utilité, qui correspond aux taux communément admis dans le secteur d'activité.

Les principaux taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

- Bâtiments: 20 ans
- Installations industrielles: 10 ans à 15 ans
- Matériel de recherche: 5 ans
- Matériel technologique: 4 ans

La méthode de dépréciation économique retenue est l'amortissement linéaire.

La société conformément aux dispositions fiscales en vigueur pratique l'amortissement fiscal accéléré des immobilisations.

Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques tels qu'indiqués ci-dessus.

1.3 - Titres de participation

Les titres de participation sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité qui prend en compte les capitaux propres, la rentabilité et les perspectives d'avenir.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation sont comptabilisées en résultat financier.

1.4 - Stocks

a) Les stocks de pièces détachées

Les stocks de pièces détachées sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une provision sur stock est constituée, le cas échéant, pour les ramener à leur valeur probable de réalisation.

b) Les stocks de matières premières

Les stocks sont évalués au coût réel par lot, les consommations sont enregistrées selon la méthode du FIFO « First in First out ».

Une provision sur stock est constituée à hauteur de 100 % pour les matières dont la réutilisation devient peu probable.

c) Les stocks de produits finis et de marchandises

Les stocks de produits finis sont évalués au coût réel par lot.

Chaque production est lotie à la source, les sorties sont enregistrées au moment de la vente ou du transfert en fonction du numéro de lot en liaison avec notre système de suivi qualité.

Ils incluent les coûts directs dits variables et les coûts indirects de production incorporables.

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'achat majoré des frais sur achat.

En fonction de critères qualitatifs et économiques, il est constitué des provisions pour dépréciation.

1.5 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

1.6 – Provisions sociales

Tous les salariés de la société Cray Valley France ayant été transférés à la société TOTAL PETROCHEMICAL France fin 2015, les engagements sociaux sont à la charge de TPF.

1.7 – Provisions pour grands arrêts

Les nouvelles unités de fabrication font l'objet de grands arrêts programmés dans le cadre d'un plan pluriannuel.

Les coûts des futurs grands arrêts sont provisionnés selon un rythme échelonné. Ces provisions sont intégrées dans la ligne « Provisions pour gros entretien » du tableau 2.2

1.8 – Evènements significatifs intervenus après la clôture

Le contrat de credit facility d'un montant de 75 M€ accordé par le groupe à échéance du 28 février 2021 a été prorogé début 2021 jusqu'au 28 février 2022.

II – Informations complémentaires au Bilan et au Compte de résultat.

2.1 – Actif Immobilisé

Immobilisations (en K Euros)	1-janv.-20	Augmentations	Transferts	Diminutions	31-déc.-20
Incorporelles	2 480	121	485		3 087
Corporelles	101 900	145	1 579	-0,2	103 624
En cours	2 316	1 759	-2 064		2 011
Financières	11 390			-786	10 604
Total	118 086	2 026	-0	-786	119 325

Amortissements (en K Euros)	1-janv.-20	Augmentations	Diminutions	31-déc.-20
Incorporelles	1 466	195		1 661
Corporelles	14 568	6 577	-0,2	21 145
Financières	263			263
Total	16 297	6 772	-0	23 069

2.2 – Provisions

Provisions (en K Euros)	1-janv.-20	Augmentations	Diminutions	31-déc.-20
Sur stocks et en cours	1 678	1 469	-1 779	1 368
Sur comptes clients	0			0
Total provisions sur actif circulant	1 678	1 469	-1 779	1 368
Provisions pour risques et charges	372		-239	133
Provisions à caractère social	398		-348	50
Provisions pour gros entretien	1 486	423		1 909
Total	2 255	423	-587	2 091

2.3 – Capitaux Propres

Le capital Social de 25 032 760 EUR est divisé en 4 593 167 actions au nominal de 5.45 EUR

Capitaux propres (en K Euros)	1-janv.-20	Transferts	Augmentations	Diminutions	31-déc.-20
Capital Social	25 033				25 033
Prime d'émission	0				0
Réserves	3 171				3 171
Report à nouveau	-3 519	-14 709			-18 228
Résultat	-14 709	14 709		-13 156	-13 156
Subvention d'investissements	0				0
Provis. Réglementées	10 125		5 109	-84	15 149
Total	20 101	0	5 109	-13 240	11 970

2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des Créances (en K €uros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts			
Autres Immobilisations financières	713		713
Créances liées à l'actif immobilisé	713	0	713
Clients douteux ou litigieux			
Créances clients	14 666	14 666	
Autres créances	3 287	3 287	
Créances liées à l'actif circulant	17 953	17 953	0
Total	18 667	17 953	713

Etat des Dettes (en K €uros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes Ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	120 783	120 783	
Emprunts et dettes financières divers	120 783	120 783	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 234	9 234	
dont groupe	6 967	6 967	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739	739	
Autres dettes	300	300	
Total	131 056	131 056	0

2.5 - Total de charges à payer - FNP (en K €uros)

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739

2.6 - Total de produits à recevoir - FAE (en K €uros)

Créances fiscales et sociales	2 964
-------------------------------	-------

III – Transactions avec les parties liées.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises dont le groupe Total détient plus de 50 %.

Entreprises liées	Montant (en K €uros)
Immobilisations financières	
Titres de participations	9 891
Actif Circulant	
Créances d'exploitation	2 821
Impôts sur les sociétés	391
Comptes de régularisation	
Dividendes à recevoir	0
Dettes	
Dettes d'exploitation	6 967
Dettes financières	75 000
Compte courant	45 783
Compte de résultat	
Ventes et prestations	10 944
Achats et charges	82 563
Produits financiers	26
Charges financières	243
Crédit impôt recherche et impôts sur les sociétés	-874

Les transactions avec les parties liées sont réalisées en totalité avec d'autres sociétés du groupe Total directement ou indirectement détenues par Total S.A., maison mère de Cray Valley et n'entrent donc pas dans le champ d'application du règlement n° 2010-02 du 2 septembre 2010.

IV - Résultats économiques et financiers

	(en K Euros)
Chiffre d'affaires	85 030
Total du Bilan	145 730
Capital social	25 033
Réserve légale	3 171
Capitaux propres	11 970

	PRODUITS	CHARGES	RESULTAT 2020	RESULTAT 2019
Exploitation	87 639	100 824	-13 185	-13 238
Financier	6 046	1 579	4 467	5 400
Exceptionnel	671	5 109	-4 438	-7 074
Impôt sur le bénéfice	0	1	-1	204
Total de l'exercice	94 356	107 512	-13 156	-14 708

V- Situation fiscale différée (en M Euros)

Nature comptable	1-janv.-20	Variation	31-déc.-20
Décalages certains ou éventuels			
Subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00
A déduire l'année n + 1			
Organic	0,00	0,00	0,00
A déduire ultérieurement			
Provisions/autres immobilisations financières	0,26	0,00	0,26
Provisions/stocks	1,68	-0,31	1,37
Provisions réglementées	10,12	5,02	15,15
Autres provisions	0,38	-0,33	0,05
Total	12,45	4,38	16,83

VI – Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant (en K €uros)
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	54 935
Déficits nés au titre de l'exercice	19 927
Total des déficits restant à reporter	74 863

Les déficits sont reportables sans limitation de durée.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les comptes sociaux de la société Cray Valley France.

VII – Intégration Fiscale

La société CRAY VALLEY est membre du Groupe d'intégration fiscale institué par la Société TOTAL SA.

Le déficit fiscal est imputé aux résultats positifs des autres filiales du groupe TOTAL en application du régime de l'intégration fiscale.

VIII – Sous Consolidation

Bien que Mère de sous-groupe, la société CRAY VALLEY est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- Ni un ni plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10 du capital ne se sont opposés à cette exemption.
- Les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont inclus dans les comptes consolidés du groupe Total, société mère de Cray Valley.
- Les comptes consolidés du groupe Total sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société.

IX - Identité de la société consolidante

Les comptes de CRAY VALLEY S.A. sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de TOTAL SA.

X - Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle conduirait à donner une information sur une rémunération individuelle.

XI – Autres Informations

11.1 - Engagements hors bilan

35 819,07 EUR inscrit sur les livres de BNP PARIBAS.
Cette garantie a été mise en place en février 2009 et porte la référence 01328 KSD 000157398/50.
Bénéficiaire HAPAG LLYOD. Son échéance est à mainlevée.

11.2 - Personnel

La société n'emploie pas de personnel.

12.3 - Crédit – bail

Néant

Cray Valley SA

Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible (en M€)

Intitulés	au 31 12 2020		au 31 12 2019	
	Total	Dont groupe	Total	Dont groupe
Actif réalisable et disponible (à un an au plus)				
- Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,8	0,8
- Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dépôts et cautionnements	0,5	0,5	0,5	0,5
- Autres immobilisations financières	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances et acomptes sur commandes	0,0	0,0	0,0	0,0
- Clients et comptes rattachés (*)	14,7	2,8	13,0	2,6
- Autres créances :				
Compte courant financier groupe	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres créances diverses (dt créances fisc & sociales)	3,3	0,4	2,8	0,5
- Capital souscrit appelé et non versé	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous Total I	18,4	3,7	17,1	4,3
- Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Disponibilités	4,2	4,2	10,6	9,6
Sous Total II	4,2	4,2	10,6	9,6
Total (I + II) : Actif réalisable et disponible	22,6	7,8	27,7	13,9
Passif exigible (à un an au plus)				
- Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit				
- Emprunts et dettes financières diverses	75,0	75,0	70,0	70,0
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,0	0,0	0,3	0,0
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9,2	7,0	17,8	15,4
- Dettes fiscales et sociales	0,6		0,0	
- Dettes sur immobilisations	0,7	0,7	1,1	1,1
- Autres dettes				
Compte courant financier groupe	45,8	45,8	39,1	39,1
Autres dettes diverses	0,3		0,0	
Total Passif exigible	131,7	128,5	128,3	125,5
Dont Passif échu	0,0		0,0	

Cray Valley SA

Compte de Résultat prévisionnel - Exercice 2021 (en M€)

Intitulés	Prévision 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	99,9	85,0
- Autres produits et charges	0,0	1,4
- Coûts variables	-68,0	-64,1
Marge de Contribution	32,0	22,3
% de Marge de Contribution	25,7	26,3
- Coûts fixes et divers	-22,4	-28,4
Excedent brut d'exploitation	9,5	-6,1
- Amortissements corporales & provisions	-6,0	-6,6
Résultat opérationnel	3,5	-12,6
- Amortissements incorporels	-0,2	-0,2
- Autres	0,0	-0,4
Résultat d'exploitation	3,4	-13,2
Résultat financier	1,11	4,5
Résultat courant avant impôts	4,5	-8,7
Résultat exceptionnel	-5,1	-4,4
Impôts et crédit d'impôt	0,0	0,0
Résultat net	-0,65	-13,16

Financing Plan 2021

Cash flow from recurring operations	9,54
Cash flow from financial operations	1,11
Cash flow from Divestment	
a=Total resources	10,65
Investments	-3,51
WC variance	-6,60
b=Total uses	-10,12
c=Other variations of equity - Other Provisions	0,00
Cash flow from operations (incl cost of debt) (a+b+c)	0,53
d =Dividends paid	0,00
To be financed (a+b+c+d)	0,53
By capital increase (+ : increase - : decrease)	
By variation of net financial debt	0,53
Inside Group (+ : increase - : decrease)	0,53
Third Parties (+ : increase - : decrease)	
Total additional financing	0,53

CRAY VALLEY

Société Anonyme au capital de 25 032 760,15 Euros
Siège Social : 2 place Jean Millier - La Défense 6
92400 COURBEVOIE
340 869 353 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2021

PROCES-VERBAL

* * *

Le 30 juin 2021 à 10 heures les actionnaires de la Société CRAY VALLEY se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, 2 place Jean Millier, La Défense 6, 92400 Courbevoie, sur convocation qui leur a été régulièrement faite par le Président du Conseil d'Administration.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Madame Stéphanie BOUZET préside la séance en sa qualité de Président Directeur Général.

Monsieur Alexandre ADOTEVI, représentant la société TotalEnergies SE et Monsieur Philippe ORTS, représentant Total Raffinage Chimie sont appelés comme scrutateurs.

Madame Ariane HERRY assure les fonctions de secrétaire.

La Société KPMG, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée s'est excusée.

La feuille de séance est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart des actions formant le capital social et ayant droit de vote, en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire et au commissaire aux comptes,
- la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés,
- un exemplaire des statuts,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2020,
- Le rapport de gestion du conseil d'administration,
- le rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce,
- le texte des projets de résolutions.

Puis le Président déclare que, conformément à l'article R. 225-88 du Code de Commerce, les documents et renseignements tels que visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du même code, ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes
- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2020

- Affectation du résultat
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts
- Approbation des mentions concernant les conventions visées par l'article L225-38 du Code de commerce
- Ratification de la nomination de deux administrateurs

A titre extraordinaire :

- Non dissolution de la société malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social
- Délégation de pouvoirs pour les formalités.

Lecture est ensuite donnée des rapports de gestion et du Commissaire aux comptes.
Après lecture de ces rapports, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

A TITRE ORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes de cet exercice, ainsi que la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve les propositions du Conseil d'administration et décide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

Le résultat de l'exercice est une perte de 13 155 923,35 euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat au compte de report à nouveau comme suit :

Affectation	EUR	Solde du compte avant affectation	Nouveau solde après affectation
Report à nouveau	- 13 155 923,35	-18 227 585,51	- 31 383 508,86
Total affecté	- 13 155 923,35		

Nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents, la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'est élevé à 792 € au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les mentions qui sont énoncées dans ce rapport concernant les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation faite à titre provisoire de Monsieur Nicolas PETITJEAN par le Conseil du 1^{er} septembre 2020.

Son mandat viendra à expiration au terme du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en juin 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation faite à titre provisoire de Monsieur Stéphane DELLIOT par le Conseil du 1^{er} décembre 2020, puis constate que la cooptation faite à titre provisoire de Madame Stéphanie BOUZET par le Conseil du 30 avril 2021 nécessite également d'être ratifiée, et décide en conséquence de ratifier cette cooptation.

Leurs mandats respectifs viendront à expiration au terme des mandats de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en juin 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

A TITRE EXTRAORDINAIRE :

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce de ne pas procéder à la dissolution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et, en particulier, au formaliste les Petites Affiches - La Grande Arche Paroi Nord - 1 parvis de La Défense - 92044 Paris La Défense, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

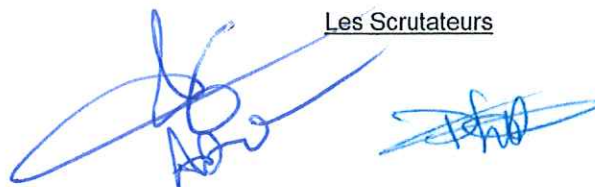
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président



Stéphanie Bouzet

Les Scrutateurs



TotalEnergies SE
Alexander Adotevi

Total Raffinage Chimie
Philippe Orts

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ariane Herry', written in a cursive style.

Ariane Herry



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cray Valley S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Cray Valley S.A.

2, place Jean Millier - La Défense - 92400 Courbevoie

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cray Valley S.A.

Siège social : 2, place Jean Millier - La Défense - 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Cray Valley S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cray Valley S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi

que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 1.1 à 1.5 des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation de l'actif immobilisé, des stocks et des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 juin 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Serge Heidrich
Associé

CRAY VALLEY SA

*** * ***

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2020

Bilan au 31 décembre 2020

Bilan - Actif	2020			2019
	Brut	Amortiss. Prov.	Net	Net
Frais de recherche et de développement				
Concessions , brevets et droits similaires	108 865	81 085	27 780	58 139
Fonds commercial	1 020 802	820 802	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	1 957 091	759 298	1 197 793	756 353
Immobilisations Incorporelles	3 086 759	1 661 185	1 425 573	1 014 493
Terrains				
Constructions	25 830 445	3 807 621	22 022 824	23 048 141
Installations techniques , matériel et outillage industriels	76 086 972	16 180 713	59 906 259	63 822 141
Autres immobilisations corporelles	1 706 260	1 156 444	549 815	461 224
Immobilisations en cours	2 011 122		2 011 122	2 315 807
Immobilisations Corporelles	105 634 799	21 144 779	84 490 020	89 647 313
Participations	9 890 581		9 890 581	9 890 581
Créances rattachées à des participations			0	785 859
Prêts			0	0
Dépôts et cautionnements versés	713 109	263 109	450 000	450 000
Immobilisations Financières	10 603 690	263 109	10 340 581	11 126 440
Actif Immobilisé	119 325 248	23 069 073	96 256 175	101 788 246
Matières premières et autres approvisionnements	798 917		798 917	578 424
Produits intermédiaires et finis	6 245 550	578 208	5 667 342	5 670 345
Marchandises	21 682 239	789 462	20 892 777	16 133 323
Stocks et en-cours	28 726 706	1 367 670	27 359 036	22 382 092
Avances et acomptes versés sur commande			0	0
Clients et comptes rattachés	14 666 078		14 666 078	13 014 056
Autres créances d' exploitation	3 287 362		3 287 362	2 837 745
Créances d'exploitation	17 953 440	0	17 953 440	15 851 801
Disponibilités	4 161 748		4 161 748	10 596 558
Charges constatées d'avance				
Actif Circulant	50 841 894	1 367 670	49 474 224	48 830 451
Total Général	170 167 142	24 436 743	145 730 399	150 618 697

Bilan - Passif	2 020	2 019
Capital social Primes d'émission - de fusion - d'apport Ecart de réévaluation	25 032 760	25 032 760
Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées	3 170 973	3 170 973
Report à nouveau	-18 227 586	-3 519 085
RESULTAT de l' EXERCICE	-13 155 923	-14 708 500
Subventions nettes Provisions Réglementées	15 149 454	10 124 741
Capitaux propres	11 969 679	20 100 889
Provisions pour risques Provisions pour charges	132 942 1 958 344	372 272 1 883 123
Provision pour risques et charges	2 091 286	2 255 395
Emprunts et dettes financières diverses	120 782 762	109 071 994
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 233 768	17 775 595
Dettes fiscales et sociales	613 470	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739 401	1 105 008
Autres dettes	300 032	309 816
Dettes	131 669 434	128 262 413
Total Général	145 730 399	150 618 696

Compte de Résultat 2020

Compte de résultat de l'exercice	2020			2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	3 033 218,88	60 642 450,92	63 675 669,80	74 828 673
Production vendue	1 585 957,80	19 767 996,81	21 353 954,61	22 168 738
Prestations services et activités annexes		0,00	0,00	0
Chiffres d' affaires nets	4 619 176,68	80 410 447,73	85 029 624,41	96 997 411
Production stockée			-584 878	470 477
Production immobilisée				
Subventions d' exploitation				
Stocks			1 779 094	1 208 515
Clients				
Arrêts pluriannuels				
Reprises sur provisions et amortissements			1 779 094	1 208 515
Autres produits			1 415 229	401 847
Produits d'exploitation			87 639 068	99 078 251
Achat de marchandises			54 899 098	57 383 701
Variation de stocks (marchandises)			-5 031 298	4 384 120
Achat de matières premières et autres approvisionnements			13 777 790	13 844 548
Variations de stocks (mat.prem. et approv.)			-220 493	-1 448
Autres achats et charges externes			28 106 219	27 683 632
Impôts taxes et versements assimilés			255 976	472 322
Charges sociales			18 775	44 176
Immobilisations incorporelles			195 210	158 314
Immobilisations corporelles			6 576 749	6 445 584
Provisions stocks			1 892 047	1 340 919
Provisions client			0	0
Provisions pour arrêts pluriannuels				0
Dotations aux amortissements et aux provisions			8 664 007	7 944 817
Autres charges de gestion courante			353 710	560 414
Charges d'exploitation			100 823 782	112 316 281
I - RESULTAT D'EXPLOITATION			-13 184 714	-13 238 031

Compte de résultat (suite)	2020	2019
Produits financiers de participations	5 670 616	4 997 782
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	26 281	243 284
Reprise sur provisions		
Différences positives de change	349 411	1 253 916
Produits financiers	6 046 309	6 494 981
Dotations financières aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilés	244 314	328 680
Différences négatives de change	1 334 711	765 884
Charges financiers	1 579 025	1 094 563
II - RESULTAT FINANCIER	4 467 284	5 400 418
III - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-8 717 429,7	-7 837 612,9
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Immobilisations	83 800	82 888
Provisions réglementées	587 094	177 869
Reprises sur provisions et transferts de charges	670 894	260 757
Produits exceptionnels	670 894	260 757
Charges exceptionnels sur opérations de gestion	0	3 278
Charges exceptionnels sur opérations de capital	0	10 796
Provisions réglementées : provisions :	5 108 514	6 898 180
Risques et charges : provisions :	0	422 984
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 108 514	7 321 164
Charges exceptionnels	5 108 514	7 335 238
IV - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 437 620	-7 074 481
Impôts sur les bénéfices	-874	203 594
V - RESULTAT NET	-13 155 923,35	-14 708 500

Tableau des filiales et participations

	Cray Valley HSC Asia en K USD	Cray Valley Italia en K EUR	Cray Valley Czech en K CZK	Cray Valley Idemitsu en K YEN	Cray Valley Guangzhou en K YUAN
Participation supérieure à 1% du capital					
Capital Social	0	4 600	90 000	150 000	4 661
Réserves	2 373	864	-9 899	845 675	7 449
Situation nette de la filiale au 31 / 12 / 2020	4 230	6 310	107 814	1 102 554	14 433
Quote-part du capital détenu (%)	100	100	100	40	100
Valeur inventaire des titres détenus	0	4 500	90 000 <i>soit 2 990 K EUR</i>	18 962 <i>soit 1 900 K EUR</i>	7 277 <i>soit 500 K EUR</i>
Montant des provisions sur titres	0	0	0	0	0
Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	0	0	0	0	0
Cautions et Garanties	0	0	0	0	0
Date de Clôture	31-déc.-20	31-déc.-20	31-déc.-20	31-mars-20	31-déc.-20
Chiffre d' affaires du dernier exercice	27 500	7 373	271 407	1 112 341	47 990
Bénéfice net ou perte du dernier exercice	1 857	846	27 713	106 880	2 323
Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice (en Euros)	3 374 104 €uros	400 000 €uros	1 873 801 €uros	329 652 €uros	478 918 €uros

Nota Cray Valley Idemitsu :

Les données économiques fournies correspondent à une clôture intermédiaire figée au 31 Décembre 2020 (9 mois).

La clôture de l'exercice social est fixée au 31 Mars 2021

CRAY VALLEY SA – Exercice Clos le 31 décembre 2020

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2020

Activité de l'exercice

Les comptes clos qui vous sont présentés à la date d'arrêté du 31 décembre 2020, présentent une activité opérationnelle (centrée sur les activités HSC « Hydrocarbon Speciality Chemicals ») couvrant les 12 mois de l'exercice.

I - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les règles et méthodes conformes aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises annexées au règlement n°2014-03 homologué par l'arrêté ministériel du 08 septembre 2014, publié au journal officiel le 15 octobre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation résultant notamment de la mise en service de l'unité RC4 et des perspectives d'activité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'activité de l'entreprise a été impactée de manière directe ou indirecte par la pandémie Covid-19 à partir de mars 2020, ce qui a conduit à des adaptations dans la conduite et la gestion des opérations. Ce contexte particulier ne remet pas en cause l'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 selon le principe de continuité d'exploitation, la société pouvant bénéficier notamment de la centrale de trésorerie du groupe pour gérer ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois. Comme indiqué dans la note « Evènements significatifs intervenus après la clôture », la société bénéficie en particulier d'un credit-facility de 75 M€ octroyé par le groupe.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 - Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Cette rubrique correspond à hauteur de :

1 020 802 € au fonds commercial. Les fonds commerciaux sont composés de marques et de différences d'acquisition liées à la constitution de la société au 1er janvier 1990. La valeur économique de ses actifs immatériels étant au 31 décembre 2020 supérieure à la valeur historique, il n'y a pas lieu d'enregistrer de dépréciation.

1 957 091 € à d'autres immobilisations incorporelles.

108 865 € à des brevets, licences et logiciels amortis sur 5 ans pour les brevets, de 3 à 5 ans pour les logiciels.

1.2 - Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les investissements sont amortis sur la base de leur durée d'utilité, qui correspond aux taux communément admis dans le secteur d'activité.

Les principaux taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

- Bâtiments: 20 ans
- Installations industrielles: 10 ans à 15 ans
- Matériel de recherche: 5 ans
- Matériel technologique: 4 ans

La méthode de dépréciation économique retenue est l'amortissement linéaire.

La société conformément aux dispositions fiscales en vigueur pratique l'amortissement fiscal accéléré des immobilisations.

Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques tels qu'indiqués ci-dessus.

1.3 - Titres de participation

Les titres de participation sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité qui prend en compte les capitaux propres, la rentabilité et les perspectives d'avenir.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation sont comptabilisées en résultat financier.

1.4 - Stocks

a) Les stocks de pièces détachées

Les stocks de pièces détachées sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une provision sur stock est constituée, le cas échéant, pour les ramener à leur valeur probable de réalisation.

b) Les stocks de matières premières

Les stocks sont évalués au coût réel par lot, les consommations sont enregistrées selon la méthode du FIFO « First in First out ».

Une provision sur stock est constituée à hauteur de 100 % pour les matières dont la réutilisation devient peu probable.

c) Les stocks de produits finis et de marchandises

Les stocks de produits finis sont évalués au coût réel par lot.

Chaque production est lotie à la source, les sorties sont enregistrées au moment de la vente ou du transfert en fonction du numéro de lot en liaison avec notre système de suivi qualité.

Ils incluent les coûts directs dits variables et les coûts indirects de production incorporables.

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'achat majoré des frais sur achat.

En fonction de critères qualitatifs et économiques, il est constitué des provisions pour dépréciation.

1.5 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

1.6 – Provisions sociales

Tous les salariés de la société Cray Valley France ayant été transférés à la société TOTAL PETROCHEMICAL France fin 2015, les engagements sociaux sont à la charge de TPF.

1.7 – Provisions pour grands arrêts

Les nouvelles unités de fabrication font l'objet de grands arrêts programmés dans le cadre d'un plan pluriannuel.

Les coûts des futurs grands arrêts sont provisionnés selon un rythme échelonné. Ces provisions sont intégrées dans la ligne « Provisions pour gros entretien » du tableau 2.2

1.8 – Evènements significatifs intervenus après la clôture

Le contrat de credit facility d'un montant de 75 M€ accordé par le groupe à échéance du 28 février 2021 a été prorogé début 2021 jusqu'au 28 février 2022.

II – Informations complémentaires au Bilan et au Compte de résultat.

2.1 – Actif Immobilisé

Immobilisations (en K Euros)	1-janv.-20	Augmentations	Transferts	Diminutions	31-déc.-20
Incorporelles	2 480	121	485		3 087
Corporelles	101 900	145	1 579	-0,2	103 624
En cours	2 316	1 759	-2 064		2 011
Financières	11 390			-786	10 604
Total	118 086	2 026	-0	-786	119 325

Amortissements (en K Euros)	1-janv.-20	Augmentations	Diminutions	31-déc.-20
Incorporelles	1 466	195		1 661
Corporelles	14 568	6 577	-0,2	21 145
Financières	263			263
Total	16 297	6 772	-0	23 069

2.2 – Provisions

Provisions (en K Euros)	1-janv.-20	Augmentations	Diminutions	31-déc.-20
Sur stocks et en cours	1 678	1 469	-1 779	1 368
Sur comptes clients	0			0
Total provisions sur actif circulant	1 678	1 469	-1 779	1 368
Provisions pour risques et charges	372		-239	133
Provisions à caractère social	398		-348	50
Provisions pour gros entretien	1 486	423		1 909
Total	2 255	423	-587	2 091

2.3 – Capitaux Propres

Le capital Social de 25 032 760 EUR est divisé en 4 593 167 actions au nominal de 5.45 EUR

Capitaux propres (en K Euros)	1-janv.-20	Transferts	Augmentations	Diminutions	31-déc.-20
Capital Social	25 033				25 033
Prime d'émission	0				0
Réserves	3 171				3 171
Report à nouveau	-3 519	-14 709			-18 228
Résultat	-14 709	14 709		-13 156	-13 156
Subvention d'investissements	0				0
Provis. Réglementées	10 125		5 109	-84	15 149
Total	20 101	0	5 109	-13 240	11 970

2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des Créances (en K €uros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts			
Autres Immobilisations financières	713		713
Créances liées à l'actif immobilisé	713	0	713
Clients douteux ou litigieux			
Créances clients	14 666	14 666	
Autres créances	3 287	3 287	
Créances liées à l'actif circulant	17 953	17 953	0
Total	18 667	17 953	713

Etat des Dettes (en K €uros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes Ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	120 783	120 783	
Emprunts et dettes financières divers	120 783	120 783	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 234	9 234	
dont groupe	6 967	6 967	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739	739	
Autres dettes	300	300	
Total	131 056	131 056	0

2.5 - Total de charges à payer - FNP (en K €uros)

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	739

2.6 - Total de produits à recevoir - FAE (en K €uros)

Créances fiscales et sociales	2 964
-------------------------------	-------

III – Transactions avec les parties liées.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises dont le groupe Total détient plus de 50 %.

Entreprises liées	Montant (en K €uros)
Immobilisations financières	
Titres de participations	9 891
Actif Circulant	
Créances d'exploitation	2 821
Impôts sur les sociétés	391
Comptes de régularisation	
Dividendes à recevoir	0
Dettes	
Dettes d'exploitation	6 967
Dettes financières	75 000
Compte courant	45 783
Compte de résultat	
Ventes et prestations	10 944
Achats et charges	82 563
Produits financiers	26
Charges financières	243
Crédit impôt recherche et impôts sur les sociétés	-874

Les transactions avec les parties liées sont réalisées en totalité avec d'autres sociétés du groupe Total directement ou indirectement détenues par Total S.A., maison mère de Cray Valley et n'entrent donc pas dans le champ d'application du règlement n° 2010-02 du 2 septembre 2010.

IV - Résultats économiques et financiers

	(en K Euros)
Chiffre d'affaires	85 030
Total du Bilan	145 730
Capital social	25 033
Réserve légale	3 171
Capitaux propres	11 970

	PRODUITS	CHARGES	RESULTAT 2020	RESULTAT 2019
Exploitation	87 639	100 824	-13 185	-13 238
Financier	6 046	1 579	4 467	5 400
Exceptionnel	671	5 109	-4 438	-7 074
Impôt sur le bénéfice	0	1	-1	204
Total de l'exercice	94 356	107 512	-13 156	-14 708

V- Situation fiscale différée (en M Euros)

Nature comptable	1-janv.-20	Variation	31-déc.-20
Décalages certains ou éventuels			
Subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00
A déduire l'année n + 1			
Organic	0,00	0,00	0,00
A déduire ultérieurement			
Provisions/autres immobilisations financières	0,26	0,00	0,26
Provisions/stocks	1,68	-0,31	1,37
Provisions réglementées	10,12	5,02	15,15
Autres provisions	0,38	-0,33	0,05
Total	12,45	4,38	16,83

VI – Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant (en K €uros)
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	54 935
Déficits nés au titre de l'exercice	19 927
Total des déficits restant à reporter	74 863

Les déficits sont reportables sans limitation de durée.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les comptes sociaux de la société Cray Valley France.

VII – Intégration Fiscale

La société CRAY VALLEY est membre du Groupe d'intégration fiscale institué par la Société TOTAL SA.

Le déficit fiscal est imputé aux résultats positifs des autres filiales du groupe TOTAL en application du régime de l'intégration fiscale.

VIII – Sous Consolidation

Bien que Mère de sous-groupe, la société CRAY VALLEY est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- Ni un ni plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10 du capital ne se sont opposés à cette exemption.
- Les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont inclus dans les comptes consolidés du groupe Total, société mère de Cray Valley.
- Les comptes consolidés du groupe Total sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société.

IX - Identité de la société consolidante

Les comptes de CRAY VALLEY S.A. sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de TOTAL SA.

X - Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle conduirait à donner une information sur une rémunération individuelle.

XI – Autres Informations

11.1 - Engagements hors bilan

35 819,07 EUR inscrit sur les livres de BNP PARIBAS.

Cette garantie a été mise en place en février 2009 et porte la référence 01328 KSD 000157398/50.
Bénéficiaire HAPAG LLYOD. Son échéance est à mainlevée.

11.2 - Personnel

La société n'emploie pas de personnel.

12.3 - Crédit – bail

Néant